



Le journal de Lomener Port d'attache

Le grain de sel

La vie locale nous concerne... contribuons à y apporter notre grain de sel.

Adresse: 40, rue de Ker-Yol 56270 PL) MEUR Tél : 06 58 68 37 50

Numéro 4 - Juin 2015

Le mot du président : Philippe Richard



Madame, monsieur,
Lomener Port d'Attache a changé de président mais ne changera pas de cap. L'amélioration de la qualité de vie sur notre secteur d'actions restera notre priorité. Forte de plus de 170 adhérents, Lomener Port d'Attache s'inscrit durablement dans le paysage associatif Plumeur. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous serons toujours à votre écoute ; vos demandes, vos avis, vos suggestions seront les bienvenues.

Claude BREGEON, pendant ses 5 années de présidence, a apporté toute son expérience, tout son charisme et je tiens à le remercier très sincèrement.

Comme vous le savez, les « Grains de Sel » précédents étaient publiés en novembre. Peut-être êtes-vous surpris de recevoir celui-ci en juin ?

Les retours que nous avons sur la qualité et le contenu de notre journal sont bons mais ils mettent cependant en évidence deux insuffisances que nous essayons de corriger dans ce numéro :

- Les destinataires ne font pas toujours le lien entre l'association « Lomener Port d'Attache » et son journal « Le Grain de Sel ». Nous avons donc fait évoluer l'en-tête de notre journal pour mieux mettre ce lien en évidence.
- Notre « Grain de Sel » n'informe pas suffisamment dans le détail des échanges que nous avons avec la mairie notre principal interlocuteur. Il ne met pas assez en valeur notre action et les réponses que nous obtenons. Nous avons donc décidé une publication supplémentaire en juin de chaque année et lui donner cette présentation particulière qui permet nous l'espérons, d'informer de manière plus exhaustive nos lecteurs.

Bon été à tous et au plaisir de vous rencontrer ou de vous croiser dans ce merveilleux site Lomenérois.

Interventions ou réponses de la mairie suite à une demande de LPA



Résidence Pen Men
La chaussée en mauvais état a été rénovée.



Chemin Port Fontaine
Remise en état après les tempêtes de janvier 2014.



Allée Lomener Plouz
Un panneau d'identification de l'allée a été mis en place.



Allée Lomener Plouz
Les nids de poules ont été rebouchés.



Rue du Grazu
Réfection des pavés devant le parvis de la chapelle.



Immeuble 7 rue du Pérero
L'immeuble est mis en vente.



Place Gustave Le Floch
Un parking moto spécifique a été matérialisé.



Quai Gilles Gahinet
Aucun dispositif de limitation de vitesse supplémentaire ne sera ajouté



Plage de l'anse du Stole
Les bancs publics souillés par des tags ont été remplacés.



Place Patrick Bihan
Cet espace a une utilisation estivale et restera en l'état.



Chemin du bois d'Amour
Redressement des arbres couchés par la tempête.



Rue de Belle-île
La haie de fusain a été reconstituée



Ch. des martins pêcheurs
Redressement d'un panneau de signalisation.



Allée des mésanges
Remise en état de dalles de caniveau descellées.



Kerlir
Redressement d'un panneau de signalisation «zone 30».



Route Kervam - Kerlir
La chaussée a été bitumée de manière très satisfaisante.



Promotion touristique
Un plan de rénovation de la signalétique est engagé pour l'ensemble de la commune.



Nid de Frelons asiatiques
Destruction prise en charge à 50% par le département et 30% par la mairie.



Chenilles processionnaires
Pas de prise en charge sur les terrains privés.



Voie cycl. Kerroch Larmor
Processus en cours long, dû à la nécessité d'acquisitions foncières par Plumeur.

L'anse du Stole à marée basse pendant la marée du siècle de mars 2015



Photographie: Jean Pierre Leviné

Interventions ou réponses mairie pas encore effectuées



Plage de l'Anse du Stole

Signaler « eau pluviale » sur les émissaires pour éviter toute confusion.

Plage de l'Anse du Stole

Ajouter une douche côté Est de la plage.

Rue du Stole

Embellissement chaussée et trottoirs (Axe touristique).

Rue du Stole

Mise en cohérence de la limitation de vitesse.

Parking du Stole

Aménagement de l'espace et embellissement (Parking, table de pique nique, etc.)



Parking de l'Anse du Stole

Rétablissement d'un passage piétons dans le talus côté Est.

Aire de jeux du Stole

Dispositif de fermeture à remettre en état.

Rue de l'Île d'Arz

Entretien des espaces verts publics.

ZAC du bois d'Amour

Installation d'une aire de jeux.

Chemin de Kerlavret

Trottoir à entretenir au départ du chemin de Kerlavret.



Ch. des martins pêcheurs

Sentier à réhabiliter. Un inventaire des sentiers est en cours à Pôlemeur.

Rue des chasseurs

Mettre en place une interdiction de dépasser (Responsabilité Agglo).

Chemin de la mer

Le contournement de Kervam est arrêté depuis plusieurs mois. Sera-t-il repris ?

Route Kerlir-Kervam

Aménagement d'un chemin piétons-Vélos le long de la route.

Impasse des roitelets

Le caniveau est inefficace. L'eau pluviale coule à côté.

Partageons les sentiers !

Lomener Port d'Attaché souligne depuis longtemps les incivilités observées couramment telles que les personnes laissant les déjections de leur chien sur les espaces verts publics, les haies débordantes et le stationnement sauvage des voitures sur le trottoir compromettant la circulation des piétons, les tags souillant les murs privés ou publics.

Une autre incivilité fréquemment signalée est la vitesse excessive de quelques cyclistes indécents sur les sentiers de randonnées. Elle souligne la difficile cohabitation piétons-cyclistes. Quelle est la bonne solution ?

On entend ici ou là des voix qui s'élèvent de manière préemptoire pour interdire la circulation des uns ou des autres.

Mais ne faut-il pas plutôt apprendre à vivre ensemble de manière harmonieuse et à partager les sentiers en appliquant quelques règles simples de bon sens.

Soyons vigilants. Les rencontres ne sont pas fréquentes mais elles existent. Nous ne sommes pas seuls sur ses sentiers. Ne nous conduisons pas comme si nous étions réservés.

Piétons, surtout lorsque nous sommes en groupe, ne occupons pas abusivement toute la largeur du sentier.

Cyclistes, notamment lorsque nous dépassons les piétons, signalons notre arrivée quelques dizaines de mètres avant par un coup de sonnette. Encore faut-il que nos vélos en soient équipés.

et au passage disons : Bonjour ! .

Révision du PLU en cours

Lors de la révision du PLU actuellement en cours, Lomener Port d'Attaché va déposer les trois propositions de modifications énoncées ci-après.

Gravats de Kerloës

La réglementation sur l'utilisation des zones agricoles doit être complétée pour que les terres agricoles soient exclusivement consacrées à l'agriculture et à l'élevage.



Bulletin d'adhésion Lomener Port d'Attaché - Année 2015

Ecrire lisiblement s'il vous plaît. Merci.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse correspondance: _____

Téléphone fixe (*): _____ Téléphone mobile: _____

Adresse E-mail (*): _____

(*) Ardemment souhaitée si existante pour un contact et une correspondance plus rapide.